

TradeLens Bill of Lading Verifier

Ce Descriptif de Services détaille le Service Cloud. Les bons de commande applicables contiennent les prix et les détails supplémentaires de la commande du Client.

1. Service Cloud

TradeLens est une solution numérisée de commerce mondial appartenant conjointement à IBM et A.P. Moller-Maersk A/S, par l'intermédiaire de sa filiale Maersk GTD Inc. Maersk GTD Inc. est un contractuel et un sous-traitant ultérieur IBM chargé de la mise à disposition et la gestion du Service Cloud.

1.1 Offres

Le Client peut faire son choix parmi les offres disponibles ci-dessous.

1.1.1 TradeLens Bill of Lading Verifier

Le Service Cloud est disponible selon la méthode de paiement à l'utilisation (pay-per-use) ou sous forme d'offre d'abonnement. Grâce à une Application Programming Interface (API), le Client peut (s'il dispose des droits nécessaires) accéder aux données du connaissance disponible d'un transporteur maritime participant. L'autorisation d'accès aux informations sera octroyée en vertu de la Section 5.1 ci-dessous.

La documentation concernant l'utilisation du Service Cloud service de cloudest disponible à l'adresse : http://docs.tradelens.com/how_to/bill_of_lading_verifier/.

2. Fiches Techniques sur le Traitement et la Protection des Données

L'addendum d'IBM relatif au Traitement de Données à caractère personnel, disponible sur <http://ibm.com/dpa> (DPA) et la ou les Fiches Techniques (désignées par fiche(s) technique(s) ou Annexe(s) DPA) dans les liens ci-dessous contiennent des informations additionnelles sur la protection des données pour les Services Cloud et leurs options concernant les types de Contents pouvant être traités, les activités de traitement impliquées, les dispositifs de protection des données et les détails de conservation et de retour de Contenu. Le DPA s'applique aux Données à caractère personnel du Contenu dans la mesure où i) Le Règlement Général Européen sur la Protection des Données (UE/2016/679) (RGPD) ; ou ii) d'autres lois relatives à la protection des données identifiées sur <http://ibm.com/dpa/dpl> s'appliquent.

<https://www.ibm.com/software/reports/compatibility/clarity-reports/report/html/softwareReqsForProduct?deliverableId=212D150099F511E88DA21ABFB868B416>

3. Niveaux de Service et Support Technique

3.1 Accord Relatif aux Niveaux de Service

IBM fournit au Client l'Accord relatif aux Niveaux de Service (« SLA ») de disponibilité ci-dessous. IBM appliquera le dédommagement correspondant le plus élevé, en fonction de la disponibilité cumulée du Service Cloud, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Le pourcentage de disponibilité est calculé comme suit : le nombre total de minutes d'un mois contractuel moins le nombre total de minutes d'indisponibilité du Service au cours du mois contractuel, divisé par le nombre total de minutes du mois contractuel. La définition de l'indisponibilité du Service, la procédure de réclamation et les moyens de contacter IBM concernant les problèmes de disponibilité de service figurent dans le guide de support de Services Cloud d'IBM à l'adresse https://www.ibm.com/software/support/saas_support_overview.html.

Disponibilité	Avoir (% de redevance d'abonnement mensuelle*)
Inférieure à 99,9 %	2 %
Inférieure à 99,0 %	5 %
Inférieure à 95,0 %	10 %

* La redevance d'abonnement est le prix contractuel pour le mois objet de la réclamation.

3.2 Support Technique

Le support technique destiné au Service Cloud, y compris les coordonnées des personnes à contacter, les niveaux de gravité, les heures de disponibilité, les temps de réponse ainsi que d'autres informations et processus relatifs au support technique sont disponibles en sélectionnant le Service Cloud dans le guide de support IBM disponible à l'adresse <https://www.ibm.com/support/home/pages/support-guide/>.

4. Montant des Redevances

4.1 Unités de mesure des redevances

Les unités de mesure des redevances du Service Cloud sont indiquées dans le Document de Transaction.

Les unités de redevances suivantes s'appliquent à ce Service Cloud :

- Un Accès est le droit d'accès aux fonctionnalités des Services Cloud.
- Un Appel d'API désigne l'invocation des Services Cloud par le biais d'une interface programmable. Pour les besoins du Service Cloud, le Client sera facturé pour chaque numéro de connaissance soumis à l'API à condition que le transporteur émettant le connaissance publie activement les informations du connaissance sur la plateforme.

5. Dispositions Additionnelles

Pour les Contrats de Services Cloud (ou des contrats Cloud de base équivalents) signés avant le 1er janvier 2019, les dispositions énoncées à l'adresse <https://www.ibm.com/acs> s'appliquent.

5.1 Partage de données

Le Client pourra accéder au connaissance en fournissant les données de vérification correspondantes présentes dans l'exemplaire de document en sa possession suivantes : (i) le numéro de connaissance ; et (ii) les informations présentes dans la zone du transporteur.

Le Client ne devra en aucun cas, sans l'accord écrit formel d'IBM, redistribuer les données reçues du Service Cloud à une autre partie, quelle qu'elle soit, y compris, mais sans s'y limiter, via un transfert EDI, une intégration d'API, un transfert de fichiers en bloc ou tout autre moyen systématique.

5.2 Validation, Indemnité

Le Client est autorisé à utiliser le Service Cloud aux seules fins de consultation du connaissance seulement s'il est en possession dudit connaissance, ou autorisé à le recevoir en tant que participant au financement de la transaction de chaîne logistique correspondante.

IBM peut demander au Client de valider la source des données de vérification en fournissant à IBM un exemplaire du connaissance. L'absence de réponse à cette requête de la part du Client sera considérée comme un manquement important autorisant IBM à mettre immédiatement fin au présent Contrat pour un motif valable. Si IBM découvre que le Client a fait une fausse déclaration concernant son statut de partie à la transaction de chaîne logistique pour avoir accès au connaissance, IBM se réserve le droit d'en informer les parties concernées.

Le Client indemniserà totalement et dégagera de toute responsabilité IBM et les Participants TradeLens en cas de pertes ou de dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation du Service Cloud par le client, afin d'obtenir un accès non autorisé au connaissance.

5.3 Cession

La cession du présent Contrat par IBM conjointement avec la vente ou le transfert dans le cadre d'une fusion, d'un changement de contrôle, d'une coentreprise, d'une offre publique initiale ou autre de la partie des activités d'IBM comprenant le Service Cloud ne fait l'objet d'aucune restriction.